



# PDE et PDIE

## Éléments méthodologiques et boîte à outils

16 Mai 2019

Direction Marketing et Commerciale



# #1

## Eléments méthodologiques

# Contexte réglementaire

Source: DREAL

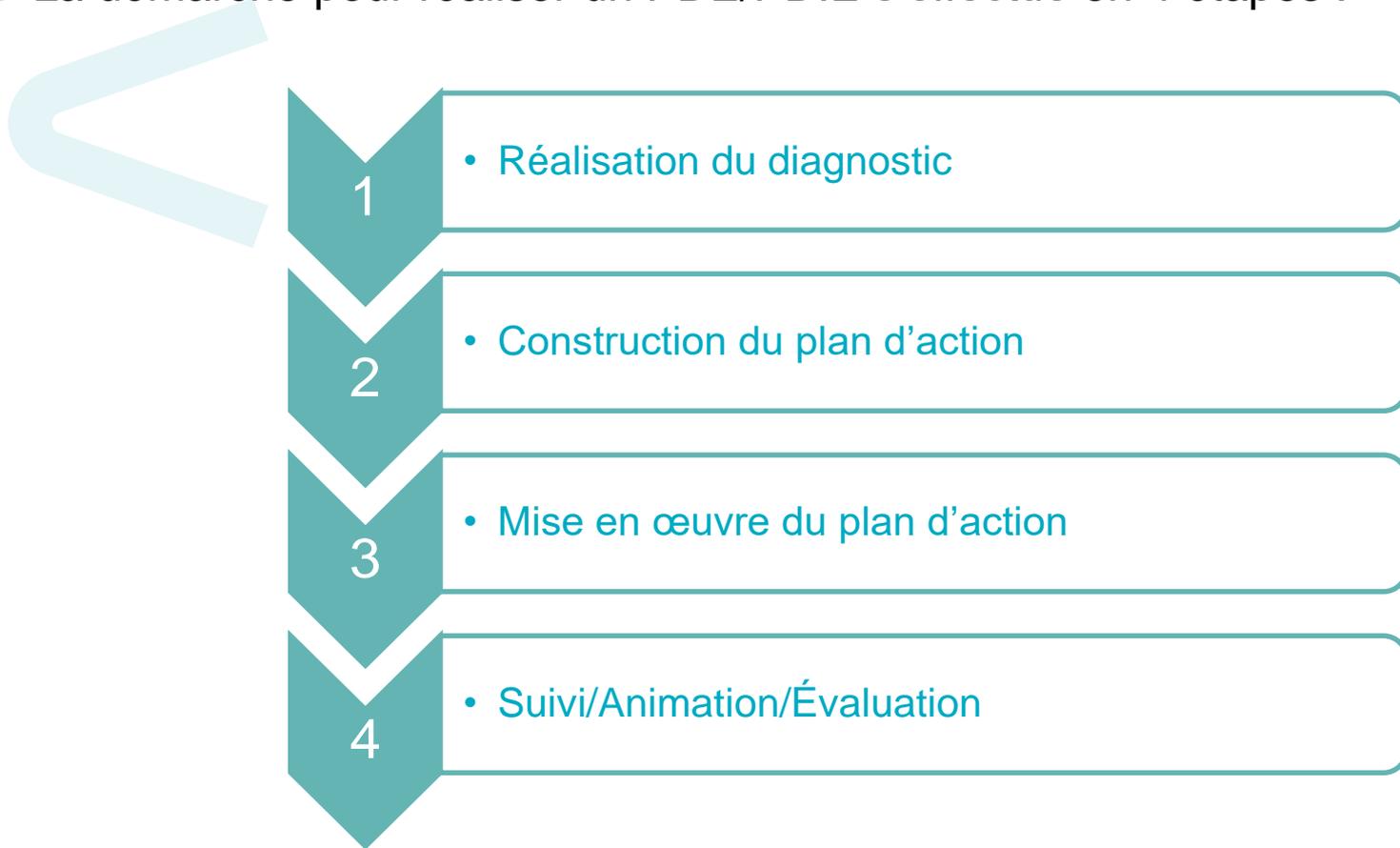
- **Depuis 1er Janvier 2018** : Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, les entreprises de + de 100 salariés et dont le siège se situe dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants ont obligation de mettre en place un plan de mobilité.
- Cette mesure vise à améliorer la mobilité du personnel et encourager l'utilisation des transports alternatifs.



# Comment mener un Plan Mobilité ?

Source: DREAL

- ⦿ La démarche pour réaliser un PDE/PDIE s'effectue en 4 étapes :



# #2

## Apports d'ilévia au PDE/PDIE Boîte à outils

## Intervention ilévia

- Ilévia met son expertise au service des entreprises pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur PDE/PDIE.

### Réalisation du diagnostic

- Elaboration d'un **diagnostic autour de l'offre de transport TC**, MAP et vélo : description de l'offre transport en commun disponible, étude de géolocalisation des salariés

### Construction du plan d'action

- Par le comité de pilotage de l'entreprise

### Participation à la mise en œuvre du plan d'action

- Accompagnement du **plan de communication** sur la partie transport en commun : kit TC, livret pour les nouveaux embauchés...

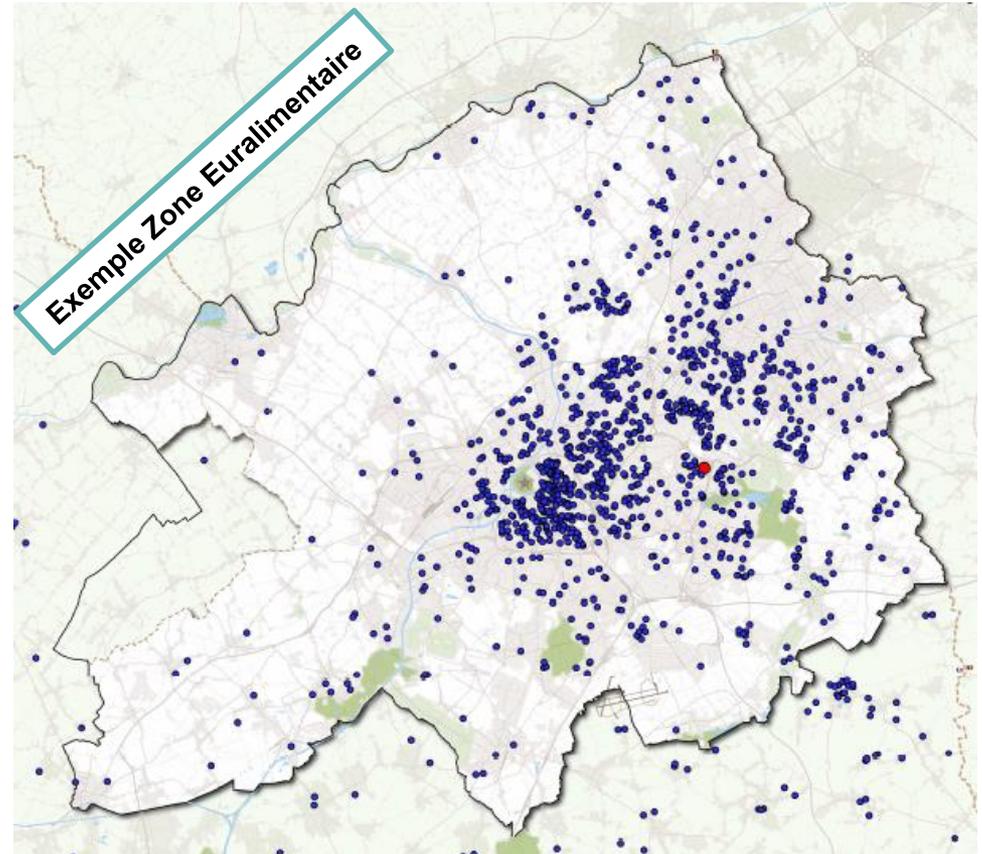
### Animation / Convention

- Forums mobilité, animation mobilité
- Convention Prime Transport

# Réalisation du diagnostic

## Diagnostic autour de l'offre de transport TC

- Description détaillée de l'offre de transport (pour chacune des lignes desservant le site, bilan amplitude et fréquence),
- Localisation des lieux de résidence des collaborateurs par la réalisation d'une cartographie
- Calcul des parts de marché potentielles selon les modes (TC, TER, vélo, marche à pied et covoiturage) à partir de la géolocalisation.



# Réalisation diagnostic

## Facultatif: Enquête de mobilité

- ⊙ Administration d'un questionnaire (en ligne ou sous format papier) aux salariés destiné à connaître leurs habitudes de déplacement domicile-travail et leurs attentes.
- ⊙ Thèmes abordés : les déplacements domicile/travail et professionnels (mode de transport, jours/horaires, distance), freins à l'utilisation de modes alternatifs, les conditions aux changements de pratique.

### QUESTIONNAIRE PDE

1. Quel sera votre mode de déplacement principal domicile-travail (plusieurs réponses possibles pour les déplacements combinés – ex : train et métro) ?  
 Le métro  Le tramway  Le bus  Le train  Le vélo  La marche  
 La voiture en tant que conducteur  La voiture en tant que passager  La moto/scooter  
 Un autre mode, veuillez préciser : .....
2. Pour quelle raison choisirez-vous ce mode de transport ?  
 Plus rapide  Plus pratique  moins cher  
 Autre raison : .....
3. Utiliserez-vous le métro, le bus ou le tramway au moins 2 fois par mois pour vous rendre au travail ?  
 Oui  Non
4. Si vous prévoyez d'utiliser les transports en commun, quel titre de transport utiliserez-vous le plus souvent pour vos déplacements domicile-travail ?  
 Ticket unitaire  Ticket carnet  Carte Viva / Rythmo  
 Abonnement hebdomadaire Rythmo  Abonnement mensuel Rythmo  
 Abonnement maxi Rythmo  Titre intégré  Titre transfrontalier  
 Ticket plus hebdomadaire ou mensuel (Ter / Transpole)  
 Fideli' Ter SNCF hebdomadaire ou mensuel  
 Fideli' Ter SNCF annuel  
 Aucun titre  
 Autre titre, lequel : .....
5. Utiliserez-vous le métro, le tramway ou le bus pour d'autres motifs que pour vous rendre au travail ?  
 Oui quotidiennement  Oui régulièrement (2 à 3 fois par semaine)  
 Occasionnellement (1 à 4 fois par mois)  
 Jamais ou moins d'une fois par mois
6. Vous pensez utiliser un mode de transport autre que le bus, le tramway ou le métro, parce que pour vous (plusieurs réponses possibles) :  
 L'arrêt ou la station de transport en commun la plus proche est trop éloignée  
 C'est plus avantageux financièrement  
 Vous préférez voyager seul(e) ou avec des personnes que vous connaissez  
 C'est plus confortable  C'est plus rapide  Vous vous sentez plus en sécurité  
 Vous accompagnez d'autres personnes dans leurs déplacements (enfants à l'école, conjoint au travail...)  
 Autre raison, laquelle : .....
7. Au cas où vous utiliseriez votre véhicule, seriez-vous disposé à accueillir un ou plusieurs collègues en co-voiturage ?  
 Oui  Non

## Participation à la mise en œuvre du plan d'action - Communication

---

- ⦿ Aide à la réalisation d'un **livret accessibilité pour les nouveaux embauchés** décrivant le projet PDE/ PDIE, l'offre de transport globale, informations sur la prime transport
- ⦿ Mise à disposition sur demande d'un **kit communication** (plan de réseau, fiche horaire, guide tarifaire, formulaires d'abonnement...)
- ⦿ Mise en relation avec des fournisseurs d'équipements ou acteurs locaux de la mobilité.

# Animations

- ⊙ Organisation sur site de **forums mobilité**. D'une durée d'une demi ou journée ce stand animé par un agent ilévia, offre les services suivants :
  - la présentation du réseau et des dessertes « domicile-travail » de chaque salarié sur le réseau de TC
  - l'information sur les titres d'abonnement ilévia, et les différents profils (tarification solidaire)
  - l'information sur les produits et services associés (V'lille, Parkings Relais, covoiturage, etc.)
  - l'offre multimodale : les services de la SNCF/TER seront systématiquement associés



# Animations en lien avec la mobilité

- ⊙ **Animations** dans le cadre des événements du type :
  - Semaine du Développement Durable
  - Semaine Européenne de la Mobilité

